

DIU Psychiatrie légale

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA701

Responsables de l'enseignement : Prs Raphaël Gaillard et Hardy

Forme de l'enseignement : en présentiel

Université partenaire : Université Paris-Sud

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Il a pour objectif de former :

- Les psychiatres et psychologues aux expertises pénales et civiles
- Les psychiatres aux particularités médico-légales de leur exercice : responsabilité médicale, prise en charge des personnes sous main de justice et des victimes
- Tous les professionnels concernés aux aspects médico-légaux de la psychiatrie

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIA701

Volume horaire: 100 heures réparties sur une année universitaire:

- * 81 heures de cours théoriques
- * 19 heures de travaux dirigés

Calendrier : Octobre à juin

Lieu : Paris 14e

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- * Module 1 : Introduction et bases juridiques (18 h)
- * Module 2 : Responsabilité médicale : (9 h)
- * Module 3 : Expertises pénales (18 h)
- * Module 4 : Expertises civiles (18 h)
- * Modules 5 : Pratiques psychiatriques en soins libres et contraints (18 h)
- * Travaux dirigés communs (9 h + 2 sessions de 5 heures)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

- * Professeur Olie, expert agréé auprès de la Cour de Cassation et professeur émérite à l'Université Paris Descartes,
- * Docteur Bodon-Bruzel, experte et chef du pôle SMPR - UHSA Fresnes et Paul Guiraud,
- * Docteur Dantchev, expert et chef de service à l'Hôtel-Dieu,
- * Docteur Dionot, expert,
- * Docteur Ivan Gasman, Chef de Pôle de l'U.M.D. H. Colin de Villejuif,
- * Docteur Mahe, expert et chef de service à Meaux,
- * Docteur Mairesse, médecin-chef de l'Infirmierie de la Préfecture de Police de Paris,
- * Docteur Zagury, expert et chef de service à Bondy

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- * Docteurs en médecine ;
- * Les infirmières,
- * Les travailleurs sociaux,
- * Les avocats, les magistrats,
- * Les médecins, les légistes, et les policiers ;
- * Les étudiants inscrits en 3ème cycle des études médicales
- * Titulaires d'un Doctorat d'État français en Médecine,
- * Étudiants inscrits en 3e cycle d'études médicales,
- * Étrangers titulaires d'un Doctorat d'État en Médecine

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire, hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- * Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1300 €**
- * Pour toute personne finançant seule sa formation : **1300 €**
- * Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **910 €** (justificatif à déposer dans CandidOnLine)
 - * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **630 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandidOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes déjà inscrit.e dans un Diplôme National à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandidOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 19 mai 2021

Date de fin de candidature : 15 oct. 2021

Date de début de la formation : 22 oct. 2021

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Raphaël Gaillard

Secrétariat pédagogique

Catherine Amadiou

c.amadiou@ghu-paris.fr

Pôle Formation Continue Universitaire

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU -

Médecine

01 76 53 46 30

inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation